

Parcours MÉTIER

Agence de l'Orientation



RÉGION
NORMANDIE

NORMANDIE

S'ORIENTER APRÈS LA

LES ÉTAPES À SUIVRE POUR PRÉPARER L'ORIENTATION AVEC VOTRE ENFANT

3e

- QUEL CALENDRIER ?
- COMMENT SE PROJETER ?
- QUELLES ÉTUDES APRÈS LE COLLÈGE ?

LES ÉTAPES À SUIVRE POUR PRÉPARER SON ORIENTATION

1

DE SEPTEMBRE
À DÉCEMBRE

SE PROJETER DANS L'AVENIR

C'est le moment de faire le point sur les aptitudes scolaires, les goûts et les centres d'intérêts de votre enfant et de s'informer en consultant les ressources sur les différentes formations et les métiers.

Sur les sites destination-metier.fr et onisep.fr

2

DE JANVIER
À AVRIL

CONSTRUIRE UN PARCOURS DE FORMATION

- Au collège, en dialoguant tout au long de l'année avec l'équipe éducative :
 - professeur principal,
 - chef d'établissement,
 - psychologue de l'Éducation Nationale.
- En se déplaçant :
 - au Centre d'Information et d'Orientation (CIO),
 - à l'Agence de l'Orientation et des Métiers de Normandie.
- En effectuant des démarches personnelles comme visiter des salons d'orientation, participer à des portes ouvertes, rencontrer des professionnels, effectuer des mini-stages...

Retrouvez la liste des CIO de Normandie en flashant le QR-Code.



3

DE MAI À
JUN

FORMULER DES CHOIX

Avant le conseil de classe

En mai via le Service en Ligne Affectation (SLA) à l'aide d'une fiche de vœux. Les demandes d'orientation devront être conformes aux propositions du conseil de classe.

En juin, votre enfant recevra une notification d'affectation sur la plateforme SLA.

Vous devrez ensuite l'inscrire en vous rendant dans le lycée ou l'établissement proposé ou via le service en ligne inscription.

Zoom sur les besoins éducatifs particuliers

Quels que soient la voie et le diplôme choisis, les élèves en fragilités ou en situation de handicap peuvent obtenir des aménagements de programme, des aides...

Pour être accompagné, n'hésitez pas à prendre contact avec un psychologue de l'éducation nationale au collège ou au CIO.

La plateforme monparcourshandicap.gouv.fr donne des clés aux parents d'élèves pour accompagner le parcours scolaire de leur enfant.

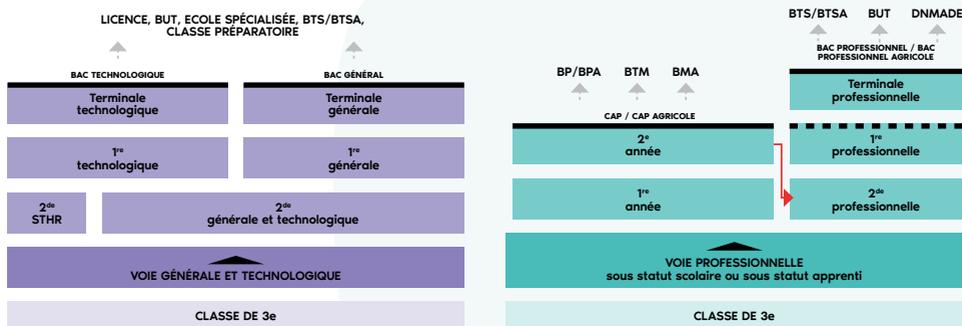
VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE OU PROFESSIONNELLE.

PRINCIPAUX PARCOURS DE FORMATION



Après la 3^e, votre enfant peut choisir :

- La **voie générale et technologique** qui conduit à préparer un baccalauréat technologique ou un baccalauréat général.
- La **voie professionnelle**, qui permet de préparer un baccalauréat professionnel ou un CAP



VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

QUELLES PARTICULARITÉS ?

LE CHOIX DES ENSEIGNEMENTS

La classe de 2^{de} générale et technologique permet à votre enfant de choisir son orientation :

- Dans la voie générale pour préparer un baccalauréat général
- Dans la voie technologique pour préparer un baccalauréat technologique

Le bac général

En fin de 2^{de}, votre enfant choisit les trois enseignements de spécialité qu'il va suivre en classe de 1^{re}. Ils permettent de construire son projet d'orientation post-bac. À l'issue de la classe de 1^{re}, deux de ces enseignements seront conservés en classe de terminale. Ces enseignements sont centrés sur des concepts théoriques et le développement d'une culture générale transversale.

Les bacheliers généraux optent pour des études plus longues majoritairement des formations universitaires, écoles, classes préparatoires aux grandes écoles...

Le bac technologique

Il se répartit en huit domaines des sciences et technologies tels que l'industrie et le développement durable (STI2D), la santé et le social (ST2S) le design et les arts appliqués (STD2A), le management et la gestion (STMG), laboratoire (STL), le théâtre, la musique et la danse (S2TMD), l'hôtellerie et la restauration (STHR), l'agronomie et le vivant (STAV) et met d'avantage l'accent sur des projets et des activités pratiques, études de cas et investigations.

Les bacheliers technologiques poursuivent préférentiellement leurs études en BUT, en BTS ou en BTSA, en licence pro et au-delà.

Les baccalauréats généraux et technologiques préparent à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

📄 Flashez le QR-Code en haut du document pour plus d'informations

VOIE PROFESSIONNELLE, COMMENT CHOISIR ?

Au sein de **la voie professionnelle**, les baccalauréats professionnels (Bac Pro) et les Certificats d'Aptitude Professionnelle (CAP) sont des diplômes permettant de se former à un métier, de poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur et d'entrer dans la vie active.

OÙ ET COMMENT LES PRÉPARER ?

Bac Pro et CAP se préparent en lycée professionnel, en centre de formation d'apprentis ou en maison familiale et rurale, sous statut scolaire ou statut d'apprenti.

Changer de voie ou de spécialité, c'est toujours possible !

Plusieurs passerelles existent entre la voie professionnelle, la voie technologique, et la voie générale. L'élève construit son nouveau projet avec l'aide de l'équipe éducative.



CE QU'ON Y FAIT

Une grande partie du temps est consacrée aux matières professionnelles : cours théoriques, travaux pratiques en atelier, etc.

Le programme de formation est complété par des matières générales : français, histoire-géographie, mathématiques. L'élève bénéficie d'un accompagnement personnalisé.

- **En Bac Pro**, selon la spécialité choisie, l'élève effectue 18 à 22 semaines de stage sur 3 ans.
- **En CAP**, l'élève réalise de 12 à 14 semaines de stage sur 2 ans.

Les modalités d'organisation diffèrent en contrat d'apprentissage, l'élève alterne entre ses cours en CFA et le travail chez l'employeur.

DURÉE ET LIEU DE FORMATION

- Le baccalauréat professionnel dure 3 ans après la classe de 3^e.
- Le CAP dure 2 ans après la classe de 3^e. Il peut être aménagé en 3 ans ou 1 an, en fonction du profil.

UN LARGE CHOIX DE SPÉCIALITÉS

Quels que soient vos idées de métiers ou vos centres d'intérêts, vous trouverez un Bac Pro ou un CAP qui correspond à vos goûts :

Retrouvez toutes les spécialités dans les guides de l'agence

- **Le Bac Pro comprend plus de 100 spécialités.**

Selon le baccalauréat professionnel préparé, une spécialité devra être choisie par votre enfant dès la classe de 2^e professionnelle, ou pour les baccalauréats professionnels entrant dans une famille de métier, à l'issue de la classe de 2^e.

- **Le CAP comprend environ 200 spécialités**, dont 10 dans les établissements d'enseignement agricole.

NOUVEAUTÉ :

Depuis la rentrée 2023, les périodes de stage des élèves de la voie professionnelle sont gratifiées financièrement.

L'APPRENTISSAGE, UN CONTRAT DE TRAVAIL

Après la 3^e **toutes les formations de la voie professionnelle peuvent être suivies en apprentissage.**

C'est un mode de formation initiale par alternance accessible aux jeunes.

L'apprentissage, c'est :

- Une **formation théorique** (matières générales) dispensée dans un Organisme de Formation d'Apprentis ou Centre de Formation d'Apprentis (OFA/CFA) ou Lycée Professionnel
- Une **formation pratique** réalisée chez un employeur
- Un mode de formation accessible **à tous les niveaux d'études**

L'obtention d'une qualification en apprentissage offre les mêmes possibilités de poursuites d'études et les mêmes débouchés que celle d'un diplôme classique, avec toutefois une expérience cumulée intéressante qui favorise une insertion professionnelle réussie.

Un contrat d'apprentissage engage réciproquement l'apprenti (salarier) et l'employeur au titre d'un contrat de travail à durée déterminée.



DESTINATION MÉTIER

NORMANDIE

Salut !
Tu es à la recherche **d'infos sur les métiers** en Normandie ?

Pourquoi pas

Carrément !

Contacte les **ambassadeurs métier** sur Destination Métier, la **plateforme normande** de mise en relation avec les professionnels !

Je me connecte !

Parcours MÉTIER

Agence de l'Orientation

PLUS D'INFORMATIONS SUR
PARCOURS-METIER.NORMANDIE.FR / ORIENTATION

0 800 05 00 00 Service & appel
gratuits

DESTINATION NATION M É T I E R

EN RECHERCHE DE STAGE DE DÉCOUVERTE, PROFESSIONNEL OU D'ÉTUDES ?
DESTINATION-METIER.FR

